



Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

94^e ANNÉE - N° 4649 - 2 décembre 2009 - 1,20 €

Vuitton condamné à rappeler ses chiens

LE 12 novembre dernier, à l'ombre de saint Hubert, le tribunal de grande instance d'Argentan mettait provisoirement fin à un conflit fleurant bon le passé. D'un côté, Laurence Dourdin, propriétaire d'un domaine dans la forêt normande. Face à elle, Patrick-Louis Vuitton, cinquième descendant du fameux malletier. L'affaire est d'importance car Vuitton est accusé de ne pas retenir ses chiens de meute lorsqu'ils pénètrent sur le terrain de la dame.

En 2004, le responsable des « commandes spéciales » de la société Vuitton s'offre aux enchères

une location de chasse de deux jours par semaine sur les 5 300 ha d'une forêt de l'Orne. La mise à prix était de 38 000 euros ? Il bombe le torse et en balance 150 000 sur la table. Un Vuitton ne se fait pas la malle. Veste, cravate, gants, bombe et boutons de chasse dorés, son équipage a fière allure. Seulement voilà, il y a un problème. Le cerf, mauvais joueur, adore plonger dans l'eau pour effacer ses traces. Et l'étang qu'il affectionne se trouve sur le terrain de Mme Dourdin. « *Il n'est accordé aucun droit de chasse, ni droit de suite* », prévient Roland, son mari. « *Il serait bon que nous puissions nous rencontrer pour aborder l'avenir* », répond Vuitton. « *Epargnez-moi donc vos invitations pour les grill-parties au chenil* », rétorque le propriétaire.

Après la chasse, voici donc la guerre. Plaintes, enquêtes préliminaires, auditions. Dourdin tire à vue. Il faut dire que les chiens de Vuitton s'en donnent à cœur joie, jouant même sur le dos du cervidé qui s'enfuit à la nage. « *Je suis civilement responsable de l'animal chassé* », corne Vuitton aux questions du « Canard ». Las, la justice l'a cravaché quand même.

Avis, donc, aux cerfs du coin. La bonne nouvelle, c'est que Vuitton devra payer 5 000 euros d'amende chaque fois qu'un chien les taquinera sur les bords de l'étang Prise-Pontin. Désormais, donc, le lieu est sûr du dimanche au vendredi. La mauvaise nouvelle, c'est que le samedi Roland Dourdin chasse à son tour. Pas à courre, mais à tir. Il a le droit, il est chez lui. Il ne reste plus aux animaux qu'à se replier chez Vuitton, qui ne chasse pas ce jour-là.

Les cerfs ont une vraiment vie de chien...

Sorj Chalandon